



La Roche Sur Yon, le vendredi 19 juin 2015

- **Aux secrétaires des syndicats**
- **Aux secrétaires des unions locales**
- **Aux membres de la commission exécutive**
- **Au secrétaire de l'USR**
- **A l'animatrice collectif jeunes**

N/Réf. : 15C

INFOS LUTTES N°2

• **CGT FAPT (Fédération Activités Postales et Communications)**

→ **Plaque Les Sables d'Olonne comprenant les sites d'Aizenay, de Coex et de La Mothe Achard** : 40 grévistes. Négociations ouvertes dès 7h.

Relevé de décisions validé par le personnel et reprise du travail au 2ème jour du conflit.

Résultat :

- + 1 CDI
- + 21 promotions (plus que prévue)
- pas de tournées avec interruption méridienne sur Aizenay
- pour les tournées avec interruption méridienne sur Coex et La Mothe Achard, maintien 100 % prime collation pendant 12 mois + 50% pendant 6 mois

→ **Plaque Challans** : 45 grévistes. Négociations ouvertes vers 09h avec des propositions plus concrètes que le lundi 15 juin mais pas suffisantes. Reconduction de la grève votée par le personnel pour le mercredi 17/06/15.



• CGT Bénéteau

3 sites ont débrayé le mardi 9 juin. (Dompierre sur Yon, Le Poiré-sur Vie et Belleville). 400 salariés étaient présents. Ils ont été rejoints le mercredi 10 juin par ceux des sites des Herbiers, de Challans, de Saint-Hilaire de Riez et de Cholet. Sur l'ensemble de ces sites, 80 % du personnel étaient en grève.

A l'issue d'une nouvelle réunion, la direction a proposé une augmentation générale mensuelle d'1,5 % soit 25 euros. Les salarié(e)s ont accepté.

